

Proposition présentée par les députés :

Mme et MM. Stéphane Florey, Patrick Lussi, Christo Ivanov, Antoine Bertschy, Pascal Spuhler, Mauro Poggia, Céline Amaudruz, Eric Bertinat, Jean-François Girardet, Olivier Norer et Roger Golay

Date de dépôt : 3 mai 2010

Proposition de résolution

Patinoire des Vernets: pour un partenariat ville-canton et si possible privé

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève considérant :

- la vétusté des infrastructures de la patinoire des Vernets ;
- l'engouement de la population pour le hockey ;
- la bonne image générée par ce sport pour la Genève internationale ;
- la volonté du Genève Servette Hockey Club (GSHC) de rester sur le site historique des Vernets ;
- la politique développée par le GHSC pour la formation et la réinsertion professionnelle de ses joueurs ;
- que le sport en général doit être un modèle pour les jeunes ;
- la disparité des moyens entre le sport et la culture ;
- l'importance d'un partenariat public-privé,

invite le Conseil d'Etat

- à négocier un partenariat public-privé (PPP) avec la Ville de Genève et des investisseurs privés en vu du maintien du GSHC sur le site historique des Vernets ;
- à soutenir financièrement l'Association Genève Futur Hockey pour la promotion du sport en général et du hockey en particulier.

EXPOSÉ DES MOTIFS

Mesdames et
Messieurs les députés,

Depuis 2001, le Genève-Servette Hockey club (ci-après : le GSHC) évolue en ligue nationale A aux côtés des équipes les plus prestigieuses de Suisse. C'est la première organisation de sports et de loisirs de Genève.

L'engouement de la population pour « son » équipe n'a cessé de croître depuis l'arrivée du dynamique entraîneur et manager Chris McSorley en 2000. Toutes les générations, toutes les catégories socio-professionnelles aiment se retrouver dans l'enceinte des Vernets pour acclamer les exploits de leur équipe. L'équipe compte également un grand nombre de femmes ainsi que des personnes récemment installées à Genève parmi ses supporters. Le GSHC propose diverses options tarifaires, dont un abonnement pour la saison à 100 F destiné aux moins de 16 ans.

Bien plus qu'un simple club de hockey, le GSHC, par sa participation à la vie de la cité comme par ses brillants résultats (place de finaliste aux playoffs en 2008 et 2010) offre une très belle vitrine à notre canton, en véhiculant une image positive de lui aux quatre coins du pays et même à l'étranger.

Malgré ces constats réjouissants, l'avenir n'est pas rose pour le GSHC. Comme tout club sportif, les dirigeants du GSHC doivent s'efforcer de trouver les financements nécessaires au bon fonctionnement du club. Conscients que le club est une vitrine pour notre canton, les responsables du GSHC ont pris la décision de principe de maintenir une équipe du plus haut niveau.

Si les sponsors et les droits des retransmissions télévisées procurent au club des recettes, ce dernier compte également sur la billetterie pour boucler ses comptes. Les places bon marché ne suffisent pas, à elles seules, à faire tourner le club. Il doit compter sur la vente de places VIP et de loges. En tant que société anonyme, le GSHC ne bénéficie d'aucune subvention étatique.

Le revers de la médaille est que le GSHC, victime de son succès, joue souvent à guichets fermés à la patinoire des Vernets, dont la capacité est de 7200 places. Une patinoire d'une plus grande capacité permettrait, d'une part, d'accroître les recettes du GSHC et, d'autre part, de répondre à la demande de places qui ne cesse d'augmenter. Certains préconisent d'aménager à grands frais (plus de 100 millions) l'Arena de Genève pour y établir une patinoire. De plus, cette patinoire ne serait pas exploitable lors du Salon de

l'auto, qui, hasard du calendrier sportif, se déroule en même tant que les playoffs.

La solution la plus rationnelle serait d'aménager une patinoire de plus grande capacité sur le site des Vernets auquel les Genevois sont attachés, puisque le hockey y est pratiqué depuis 1958. Enfin, le site des Vernets a la qualité d'être relativement centrique et dispose déjà d'infrastructures telles que transports publics (tram, bus et futur TCOB), parking, facilité d'accès grâce à la proximité de l'autoroute. Un tel projet ne peut se mener à bien sans le soutien du canton et une meilleure concertation avec les autorités communales. Enfin, pour ce qui est du financement, s'engager sur la voie du partenariat public-privé semble être la solution la plus rationnelle.

Le GSHC ne se contente pas d'offrir un divertissement. Il coordonne divers programmes à buts non-lucratifs. Le GSHC a soutenu l'association « Genève Futur Hockey », une association qui, notamment, promeut les valeurs du sport auprès de jeunes et offre un appui à la formation sociale ou professionnelle des jeunes sportifs. L'association encadre, dans d'excellentes conditions, les joueurs de hockey dès l'âge de 4 ans. Pourtant, elle ne touche aucune subvention étatique en dépit du rôle d'utilité publique qu'elle revêt. Une aide financière de l'Etat serait la bienvenue. Rappelons, que le sport, contrairement à la culture (75 millions en 2009), fait figure de parent pauvre. Or, soutenir les associations qui promeuvent le sport est salubre, pour des raisons de santé publique notamment.

Au vu de ce qui précède, nous vous invitons, Mesdames et Messieurs les députés, à réserver bon accueil à la présente résolution.